

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prone. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Le triduum eucharistique. — V Avis au clergé et aux communautés religieuses. — VI Correspondance romaine. — VII Le centenaire de Saint-Anselme : Une encyclique pontificale. — VIII Dans la pénombre maçonnique : Certains ouvrages neutres. — IX Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières (juin). — X Mandements et lettres pastorales. — XI La ligue du Sacré-Cœur pour les hommes : Avis à Messieurs les directeurs et les présidents des ligues locales. — XII Au Bon-Pasteur : Cérémonie religieuse. — XIII Bibliographie. — XIV Apostolat de la prière. — XV Aux prières.

## AU PRONE

### Le dimanche 6 juin

On fait la consécration à la Sainte-Trinité (1) ;

La Fête-Dieu, sa solennité et sa procession ; le salut chaque jour de l'octave.

NOTE. -- Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu (le 10), mais on doit les exhorter à le faire.

## OFFICES DE L'ÉGLISE

### Le dimanche, 6 juin

FÊTE DE LA SAINTE-TRINITÉ, *double de 2e cl.* ; mém. de S. Norbert et du dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. à la fin. — Aux IIe vêpres, mém. 1o de N.-D. de Grâce (du 1), 2o de S. Norbert, 3o du dim.

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu (le 10), mais on doit s'efforcer de le faire.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

### Le dimanche, 13 juin

La solennité de la Fête-Dieu étant privilégiée à l'instar de la fête elle-même (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1 ; du missel, titre VI), on ne peut en ce jour lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754) même s'il tombe aujourd'hui et à l'office et la messe basse (comme saint Antoine de Padoue).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 10 juin, Saint-Sacrement (Howick).

(1) La Congrégation des indulgences a accordé, le 1 juin 1906, une indulgence plénière, applicable aux défunts, à ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du Souverain-Pontife.

### Prières des Quarante-Heures

|           |    |      |                 |
|-----------|----|------|-----------------|
| LUNDI,    | 7  | JUIN | — Saint-Remi.   |
| MERCREDI, | 9  | "    | — Saint-Benoît. |
| VENDREDI, | 11 | "    | — Sainte-Julie. |
| DEMANCHE, | 13 | "    | — Longueuil.    |

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal ont été nommés :

M. l'abbé J.-A. Bourassa, curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Clotilde à Montréal.

M. l'abbé A. Martin, aumônier de l'Asile de la Providence.

### LE TRIDUUM EUCHARISTIQUE

On nous prie de rappeler à MM. les curés du diocèse de Montréal qu'aux termes de la circulaire de Mgr l'archevêque, en date du 13 août dernier, les exercices du *triduum eucharistique* demandé par le Saint-Père pour promouvoir la communion fréquente (10 avril 1907) doivent se faire, autant que possible, dans toutes les églises paroissiales du diocèse et qu'ils doivent commencer le jour de la fête du Sacré-Cœur, qui tombe, cette année, le vendredi 18 juin. D'ailleurs nos confrères n'ont qu'à relire la circulaire de Monseigneur, No 72, p. 195.

### AVIS AU CLERGE ET AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Un chemin de croix en peinture est offert à des conditions avantageuses. Grandeur 33 par 23 pouces. S'adresser aux Sœurs de Miséricorde, 470, Dorchester Est, Montréal.

### CORRESPONDANCE



A première sér  
par celle des  
bre de 34. I

chefs de groupe app  
appelés à rendre tén  
vie de la vraie foi.  
tement ou indirecte  
heureux Jérôme de  
premier martyr de l  
tourments, décapité le  
constatation que, par  
disposition spéciale de  
ont glorifié les fils de  
les règles, donner au  
place à part. D'abord  
autres appartiennent é  
sions Étrangères de Pa  
toire à part et la gloire  
cette terre meurtrièr  
martyrs. Enfin son j  
Chine que devant la C  
la postulation des Pèr  
féfé joindre cet illustr  
phalange de héros.

— Restent mainten  
mois de mai et dont  
consistoire secret où l  
nouveaux évêques. J  
milieu de décembre 19

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 5 mai 1909.



A première série des Béatifications vient de se terminer par celle des martyrs annamites et chinois, au nombre de 34. Dans cette longue théorie de martyrs les chefs de groupe appartiennent à la France, les indigènes appelés à rendre témoignage à leur Dieu doivent aussi la vie de la vraie foi. Un seul martyr ne relève pas, directement ou indirectement, de la France, c'est le Bienheureux Jérôme de Capillas, dominicain espagnol et le premier martyr de la Chine, ayant été, après de nombreux tourments, décapité le 15 janvier 1648. Et il résulte de cette constatation que, par un hasard fortuit, ou mieux par une disposition spéciale de la Providence, ces trois Béatifications ont glorifié les fils de l'ancienne France. On aurait dû, suivant les règles, donner au Bienheureux Jérôme de Capillas une place à part. D'abord c'était un Dominicain espagnol, et les autres appartiennent directement ou indirectement aux Missions Étrangères de Paris. De plus ce martyr avait une histoire à part et la gloire d'avoir le premier versé son sang sur cette terre meurtrière, qui s'est ensuite enrichie de tant de martyrs. Enfin son procès avait été fait séparément tant en Chine que devant la Congrégation des Rites. Mais la caisse de la postulation des Pères Dominicains était pauvre, et on a préféré joindre cet illustre témoin du Christ à cette nombreuse phalange de héros.

— Restent maintenant les Canonisations qui se feront au mois de mai et dont on a commencé les préparatifs par le consistoire secret où le Souverain-Pontife a préconisé tous les nouveaux évêques. Le dernier consistoire avait eu lieu au milieu de décembre 1907. Il n'y en avait plus eu pendant tout

LES

ue de Montréal

le paroisse de

a Providence.

E

és du diocèse de

r l'archevêque,

iduum eucharis-

avoir la commu-

aire, autant que

diocèse et qu'ils

acré-Cœur, qui

illeurs nos con-

igneur, No 72,

RELIGIEUSES

des conditions

S'adresser aux

ontréal.

1908 et les premiers mois de 1909, aussi la liste a été longue : elle comprenait 35 nominations nouvelles. Puis le Souverain-Pontife a, selon l'usage, publié les noms des prélats qu'il avait nommés depuis, le consistoire de 1907 aux églises vacantes, et cette liste comprend près de trois colonnes de l'*Osservatore Romano*, 99 noms. Il a procédé ensuite aux interrogations du consistoire pour les deux prochaines Canonisations. Anciennement chaque Canonisation donnait lieu au triple consistoire ; mais le Souverain-Pontife a voulu unir, dans les cérémonies préliminaires, ceux qu'il associait dans la même fête. On sait que ces saints appartiennent, l'un à l'Espagne, le Bienheureux Oriol, clerc bénéficiaire de Barcelone ; l'autre à l'Autriche et à la Congrégation du Saint-Rédempteur, le Bienheureux Clément Hofbauer. Une française, la Bienheureuse Marguerite-Marie, aurait dû y prendre place, mais un des miracles présentés a échoué de telle sorte à la Congrégation préparatoire qu'on a pas pu aller outre.

— Parmi les Bienheureux de l'année dernière il y avait ce jeune passionniste, Frère Gabriel des Sept-Douleurs, dont les miracles avaient été si nombreux, si éclatants, qu'ils bouleversaient en quelque sorte la procédure, et que sa sainteté a été bien plus prouvée par ces faits miraculeux que par le récit d'une vie tellement courte et humble, que bien peu de chose avait transpiré des secrets de grâce que Dieu avait placés dans son cœur. Il est le Bienheureux dont la cause de Béatification aura marché le plus rapidement depuis que la Congrégation des Rites a été chargée de ces procès. Et ce n'est point encore terminé, car dans le nouveau catalogue des causes des Saints nous voyons cette cause déjà reprise depuis le 10 mars 1909. Cela nous indique que la postulation de la cause a déjà prêts les deux miracles nécessaires pour la Canonisation, et donne l'espoir que dans trois ou quatre ans, ce jeune Bienheureux pourra arriver aux honneurs suprêmes. Si, comme dit la

Sainte Écriture, Dieu peut dire aussi qu'il l'a fait par ses miracles, il force quand il est constitué gardienne et

— Ne quittons point d'une autre cause, qui est aussi digne d'intérêt, l'œuvre de Fanti, carme de la prière à Mantoue. Barthélémy, appelé à la vie religieuse des Carmes. Il s'y montra à la dignité sacerdotale et à l'âme. Sa vie s'orienta vers la Vierge et le culte de la Vierge. Le premier, il avait initié l'honneur de la Vierge s'occupant activement devant le tabernacle, combien grand était le culte des saintes espèces. Et il est point que le Bienheureux uniquement en les ois devant le Saint Sacrement dit la haute sainteté qui était sous sa direction dont le culte a été ce dans le baiser du Sei-

— Les peuples croient en Dieu. On peignait suspendait des ex-votos pour demander des guéris obtenait, enfin on él

Sainte Écriture, Dieu est admirable dans son sanctuaire, on peut dire aussi qu'il l'est dans ses saints ; et que, à coups de miracles, il force quand il le veut les portes de celle qu'il a constitué gardienne et juge de la sainteté de ses fils.

— Ne quittons point la Congrégation des Rites sans parler d'une autre cause, qui a fait certes moins de bruit, mais est aussi digne d'intérêt, la confirmation de culte de Barthélemy Fanti, carme de la primitive observance, et qui a exercé son zèle à Mantoue. Barthélemy Fanti naquit en 1443. Se sentant appelé à la vie religieuse, il entra à l'âge de 17 ans au couvent des Carmes. Il s'y montra parfait religieux ; et, ayant été élevé à la dignité sacerdotale, s'occupa tout de suite au salut des âmes. Sa vie s'orientait sur deux pôles : l'amour de la Sainte Vierge et le culte de la Sainte Eucharistie. Pour satisfaire le premier, il avait institué une congrégation de laïques en l'honneur de la Vierge Marie, lui donnant ses règlements et s'occupant activement d'elle. Les longues prières qu'il faisait devant le tabernacle, les larmes qu'il y répandait, montraient combien grand était son amour pour le Dieu caché sous les saintes espèces. Et Dieu avait cet amour pour agréable, à tel point que le Bienheureux guérissait de nombreux malades uniquement en les oignant avec l'huile de la lampe qui brûlait devant le Saint Sacrement. Ayant le don de prophétie, il prédit la haute sainteté à laquelle devait parvenir un jeune Carme qui était sous sa direction, Baptiste Spagnoli, de Mantoue, et dont le culte a été confirmé le 17 décembre 1885. Il mourut dans le baiser du Seigneur le 5 décembre 1495.

— Les peuples commencèrent à honorer le Serviteur de Dieu. On peignait son portrait entouré d'une auréole, on suspendait des ex-votos à son tombeau, on venait en foule lui demander des guérisons que son intercession auprès de Dieu obtenait, enfin on élevait son corps de terre pour mieux l'expo-



ser à la vénération des fidèles. Ce culte était continu, les procès faits à Mantoue n'ont pu en constater une interruption ou une prescription, suivant le terme légal, et le Souverain-Pontife, par décret du 9 mars 1909, a confirmé le culte rendu au Serviteur de Dieu, Barthélemy Fanti.

DON ALESSANDRO.

## LE CENTENAIRE DE SAINT ANSELME

### Une encyclique pontificale

**A** l'occasion des fêtes du huitième centenaire de saint Anselme, primat d'Angleterre et docteur de l'Eglise, le pape a publié une encyclique dans laquelle, après avoir rappelé la grande figure du saint, il fait application de sa doctrine et de son exemple à notre temps.

Le Souverain-Pontife commence en rappelant les solennelles manifestations catholiques à l'occasion de son jubilé sacerdotal, du congrès eucharistique de Londres et du cinquantième anniversaire de Lourdes. Ces heureux événements consolent des amertumes que la malice des ennemis de l'extérieur et de l'intérieur apporte au pape et à l'Eglise.

A ce propos, Pie X rappelle les tristes épisodes d'un récent désastre, quand on voulut entraver l'œuvre bienfaisante du clergé catholique. Il rappelle aussi l'âpre lutte, tantôt perfide tantôt brutale, qui se poursuit, dans les pays catholiques, contre les droits fondamentaux de l'Eglise, en cherchant la perversion intellectuelle et morale des masses, afin de les éloigner toujours davantage de la religion, et de pouvoir ainsi opprimer impunément l'Eglise.

A cet égard, le pape Anselme écrivait à un moine : « Rien tant en ce monde que de lutter contre les ennemis intérieurs, les ennemis de l'âme. »

A l'œuvre funeste de ces ennemis intérieurs, les évêques de l'époque ont dû lutter courageusement, et de force, avec le pontife romain, contre cette très funeste tendance à s'endormir dans une haine contre la religion, et en attendant que la justice et de

## DANS LA

Certa

Sous ce titre, on lit da



EST le secret d'une habitude d'association

la secte, mais obéissant à l'impulsion des loges.

Il y a quelques années, la libre-pensée et la formation étalt due à

Parlant de ces so

A cet égard, le pape rapporte les solennelles paroles qu'Anselme écrivait à un monarque de son temps : « Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Eglise ».

A l'œuvre funeste des adversaires extérieurs s'unit celle des ennemis intérieurs, les modernistes, qui s'efforcent de pervertir les âmes des fidèles en minant l'antique foi et la cordiale union avec le Saint-Siège. C'est pourquoi le pape presse les évêques de lutter courageusement contre ces maux, de renforcer toujours et de rendre plus parfaite l'union des catholique avec le pontife romain, et de résister très énergiquement contre cette très funeste tendance des sociétés modernes à s'endormir dans une honteuse inertie, au plus fort de la guerre contre la religion, et en recherchant une honteuse neutralité faite de faibles expédients et de compromis, le tout au détriment de la justice et de l'honnêteté.

---

## DANS LA PENOMBRE MACONNIQUE

---

### Certaines œuvres neutres

---

Sous ce titre, on lit dans la *Corrispondenza romana* :



EST le secret du public que la franc-maçonnerie opère habituellement, en certaine occasion, au moyen d'associations organisées complètement en-dehors de la secte, mais obéissant sans le savoir à la direction et à l'impulsion des loges.

Il y a quelques années, de l'aveu même de la franc-maçonnerie, la libre-pensée comptait déjà *six cents* groupes dont la formation étalt due à la secte.

Parlant de ces sortes de sociétés devant une réunion de

franc-maçons, le F... Blatin disait : « *Ces troupes, vous ne pouvez les amener dans nos loges, mais il faut arriver à réunir autour de vous toutes ces masses du suffrage universel qui ne demandent qu'à être disciplinées par vous* ».

Il s'agit ici de sociétés qui ont en elles-mêmes un caractère anticlérical. En France elles s'appellent la *Ligue de l'enseignement*, les *Unions amicales de solidarité*, les *Cercles d'études*, les *Bibliothèques populaires*, etc. ; ailleurs elles ont des noms semblables ou même différents.

Mais les franc-maçons pénètrent plus avant. Ils s'introduisent dans une multitude de sociétés de gymnastique, de tir, de musique, etc.

« Notre commission, dit le compte-rendu du congrès maçonnique d'Amiens en 1894, a estimé que ce moyen (d'action sur l'opinion publique par les suggestions maçonniques dans les sociétés à caractère indifférent) devait être désigné d'une façon toute particulière à votre attention. Il vous procurera, en effet, à vous, l'occasion de faire prédominer nos idées partout si nous avons le talent d'organiser ces sociétés en restant dans la coulisse ».

Ces sociétés ont été constituées par la maçonnerie, et quelquefois elles ne le savent pas ; elles sont dirigées par les représentants de cette société secrète, et elles l'ignorent peut-être.

La secte a créé autour d'elle une sorte de « Tiers-Ordre » par une multitude de sociétés dans lesquelles la franc-maçonnerie répand ses suggestions, impose ses directions, poursuit son but.

Il est grandement temps que certains catholiques comprennent cela, et qu'ils cessent de faire le jeu de l'ennemi irréconciliable de l'Eglise et de la civilisation chrétienne.

## CALENDRIER PERP

### FÊTES

Scapulaire de la sa  
visite et prière à l'église

Scapulaire bleu : c

Confrérie du sain

(1 vêpres) et prière.

Association du Ros

et prière.

Union du Chemin

visite et prière.

Médaille (ovale) de

prière.

Objet de piété avec

munion et prière.

Objet de piété qui

confession, communion

Confrérie de la bo

nion ; visite et prière à

Tertiaires francis

l'église de la fraterni

Tout fidèle qui vis

communion et 3 Pater,



EXTRAIT D'UN  
CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIÈRES

JUIN

FÊTES OU ÉPOQUES MOBILES

Sainte-Trinité

Scapulaire de la sainte Trinité : *confession et communion ; visite et prière* à l'église de la confrérie ou paroissiale.

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Confrérie du saint Rosaire : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Union du Chemin de la croix vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Médaille (ovale) de saint Benoît : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église de la confrérie.

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite* à l'église de la fraternité.

Tout fidèle qui *visite* une église de Franciscains : *confession, communion et 3 Pater, Ave et Gloria (1).*

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion* (2).

### Solennité de la FÊTE-DIEU

Tout fidèle qui, pendant *une heure*, fait quelques exercices, soit privément, soit publiquement à l'église, pour honorer l'institution du saint Sacrement : *confession et communion* pendant l'octave (de la solennité).

Adoration hebdomadaire du saint Sacrement : *confession, communion ; visite et prière* à l'église des PP. du Saint-Sacrement ou parcelliale.

Confrérie du saint Sacrement (adoration diurne) : assistance à la *procession, confession, communion et prière*.

Adoration nocturne de Notre-Dame (Montréal) : *confession, communion, visite et prière*.

Œuvre des tabernacles (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église Notre-Dame-de-Pitié pendant l'octave (de la solennité).

Scapulaire du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion, visite et prière*.

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite* (1 vêpres) *et prière*.

Confrérie du Cœur agonisant de Jésus : *confession, communion, visite et prière*.

Union du Chemin de la croix vivant : *confession, communion, visite et prière*.

(1) Là où il n'y a pas d'église de Franciscains, les tertiaires (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église paroissiale.

(2) Là où il n'y a pas d'église de Carmes ou de Carmélites, les confrères du scapulaire du Carmel (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église où est établie la confrérie, ou si elle est distante de plus d'un mille, l'église paroissiale.

Association du Rosaire *et prière*.

Scapulaire de Notre-Dame : *communion ; visite et prière* mensuelle.

Confrérie de saint Joseph : *visite et prière* à l'église. Médaille (ovale) de saint Joseph : *prière*.

Objet de piété avec le saint Sacrement : *communion et prière*.

Objet de piété qui a été béni : *confession, communion et prière*.

Confrérie de la bonnette : *visite et prière* à l'église.

Tertiaires de saint Joseph : *confession, communion et prière* dans l'église de la paroisse.

Tout fidèle qui fait le Rosaire : *confession et communion*.

Tout fidèle qui *visite* l'église : *confession et communion*.

Tout fidèle qui fait le Rosaire : *confession et communion*.

3. —

Zélateurs et zélatrices : *communion et prière*.

13. — S. Antoine

Tertiaires franciscains : *visite et prière* à l'église de la fraternité.

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Scapulaire de Notre-Dame des Sept Douleurs : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie ou paroissiale.*

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Médaille (ovale) de saint Benoît : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Tertiaires de saint Dominique : 1<sup>o</sup> *absolution générale, confession, communion et prière ; 2<sup>o</sup> confession et communion ; visite et prière dans l'église de l'ordre ou de la fraternité.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscain : *confession et communion* (1).

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion* (2).

Tout fidèle qui fait *visite et prière* à l'église de la confrérie du saint Rosaire : *confession et communion.*

## FÊTES FIXES

### 3. — Ste Clotilde, veuve

Zélateurs et zélatrices du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière.*

### 13. — S. Antoine de Padoue, Conf. francisc.

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion* (1).

**16. — S. François-Régis, Conf. jésuite**

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Jésuites : *confession et communion*.

**17. — S. Paul Buralis, Ev., théatun**

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière*.

**19. } Ste Julienne de Falconieri, vierge servite  
      } Bse Micheline de Pésaro, veuve tertiaire**

Scapulaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs : *confession et communion : visite et prière* à l'église de la confrérie ou parolssiale.

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion*.

J. S.


(À suivre).

## MANDEMENTS ET LETTRES PASTORALES

Les douzième et treizième volumes de la collection des mandements et lettres pastorales de Montréal sont maintenant en vente à l'archevêché. On est prié de s'adresser à M. l'abbé Sylvestre, à la procure. Le douzième volume, qui contient les dernières lettres de feu Mgr Fabre — mars 1894 à décembre 1896 — se vend \$1.25. Le treizième volume, qui contient celles de Mgr Bruchési jusqu'à ces derniers temps — août 1897 à janvier 1906 (850 pages) — se vend \$1.75. Les deux volumes sont brochés.

## LA LIGUE DU SACRÉ-CŒUR

### Avis à Messieurs les

 La Ligue du Sacré-Cœur prendra part au congrès national, les 22, 23 et 24 juin.

Ce congrès a pour objet de réunir les sociétés catholiques de la région.

Un projet de cette nature a pour but le triomphe de la cause du Sacré-Cœur et les sympathies de la direction générale nationale, secondée en ce qui concerne les présidents et les membres.

Les présidents de ce conseil central ayant la Ligue du Sacré-Cœur sont invitées à envoyer leurs noms et ceux de leurs successeurs : Noms de la Ligue du Sacré-Cœur du président, combi-

J.-F.

N. B.—Prière d'adresser

Bureau

## LA LIGUE DU SACRÉ-CŒUR POUR LES HOMMES

### Avis à Messieurs les Directeurs et les Présidents des Ligues locales

**L**A Ligue du Sacré-Cœur a été spécialement invitée à prendre part au congrès national qui se tiendra à Montréal, les 22, 23 et 24 juin prochain.

Ce congrès a pour but d'opérer la fédération de toutes les sociétés catholiques canadiennes-françaises.

Un projet de cette nature éminemment propre à assurer le triomphe de la cause catholique en notre pays, mérite l'attention et les sympathies de tous nos compatriotes. Aussi la direction générale n'a-t-elle pas hésité à y donner son adhésion, secondée en cela avec empressement par MM. les directeurs et les présidents des ligues locales de Montréal.

Les présidents de ces ligues ont, à cette occasion, formé un conseil central ayant pour objet immédiat la représentation de la Ligue du Sacré-Cœur au congrès. Toutes les ligues locales sont invitées à envoyer leur adhésion avec les renseignements suivants : Noms de la paroisse et du directeur, nom et adresse du président, combien de membres, et date de la fondation.

J.-B. PRINCE, *Secrétaire du Conseil Central.*

N. B.—Prière d'adresser toute correspondance comme suit :

Bureaux de la Ligue du Sacré-Cœur,

Rues Rachel et Bordeaux,

Montréal.


---

 AU BON-PASTEUR
 

---

 Cérémonie religieuse
 

---

 E vendredi, 21 mai, M. le chanoine G.-M. LePailleur, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, présidait une cérémonie de profession religieuse et de prise d'habit au Bon-Pasteur.

*Ont prononcé leurs premiers vœux* : Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, Crevier, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Vincent Ferrier, Brault, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Siméon, Rousselle, de Sainte-Philomène ; Sœur Marie de Sainte-Marcelle, Beauvais, de Laprairie.

*Ont revêtu le saint habit* : Mlles Anne Lussier, de Boucherville, dite Sœur Marie de Saint-Etienne ; Ennabella O'Neil, de Ketch Harbour, N.-E., dite Sœur Marie-Jean-Eudes of the Holy Heart ; Eugénie Marchand, de Montréal, dite Sœur Marie des Saints-Innocents ; Zella Gill, de Saint-Thomas-de-Napierville, dite Sœur Marie-Paul de Jésus ; Valéda Dauphinais, de Belœil, dite Sœur Marie-Jean-Eudes de Jésus ; Jeanne Brault, de la Pointe-Claire, dite Sœur Marie-Louise de Jésus ; Hélène D'Amour, de Sainte-Philomène, dite Sœur Marie du Mont-Carmel ; Emélia Montpetit, de Saint-Etienne-de-Valois, dite Sœur Marie de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; Elizabeth McGinness, de Percé, Gaspé, dite Sœur Marie de Saint-Gérard-Majella ; Bernadette Soucy, de Québec, dite Sœur Marie de Sainte-Elizabeth de Hongrie ; Elize Dionne, de Iberville, dite Sœur Marie de Saint-Zénon ; Dolorosa Bourgeois, de Saint-Cyrille, dite Sœur Marie-Dolorosa.

---

BIB

ASSERTA MORAL

Theologiæ moralis p

*Cum superiorum facult*

recentissimorum de

1 volume in-18 raisin,

francs ; *franco*, 3 f

Cie, 117, rue de Ren

Ce tout petit volume

théologie morale ; il n

ordinaire. L'auteur,

servit longtemps, avan

lequel il distribuait le

oral. A chaque étudia

détails utiles et de se

n'emporte pas avec soi

ouvrage trop étendu ;

côté et on oublie — si

que l'on a appris. On

livre auquel on rappo

où l'on retrouve, dans

ou *ad calcem*, un déta

mot ; où, d'un cou

essentielles, les princi

tions pratiques imm

*articles*, très succints*ogie morale*. A ceux qui*faute de temps*, le re

prétexte.



## BIBLIOGRAPHIE

**ASSERTA MORALIA.** — Auctore, M.-M. MATHARAN, S. J.,  
Theologiæ moralis professore.

*Cum superiorum facultate.* — Editio undecima ad normam  
recentissimorum decretorum aucta et emendata.

1 volume in-18 raisin, relié toile souple, coins arrondis, 3  
francs ; *franco*, 3 fr. 25. — Librairie Gabriel BEAUCHESNE et  
Cie, 117, rue de Rennes, Paris 6<sup>e</sup>.

Ce tout petit volume ne prétend pas être un *Cours complet* de  
théologie morale ; il n'a pas même les dimensions d'un *Manuel*  
ordinaire. L'auteur, pourtant professeur de théologie, s'en  
servit longtemps, avant de le publier, comme d'un cadre dans  
lequel il distribuait les développements de son enseignement  
oral. A chaque étudiant de remplir ce cadre en y insérant les  
détails utiles et de se faire ainsi une « Morale de poche ». On  
n'emporte pas avec soi, on n'ouvre même guère chez soi un  
ouvrage trop étendu ; et ainsi, presque fatalement, on laisse de  
côté et on oublie — si vite et si facilement, hélas ! — le peu  
que l'on a appris. On feuillette au contraire volontiers un petit  
livre auquel on rapporte aisément ses connaissances acquises ;  
où l'on retrouve, dans des notes personnelles insérées en marge,  
ou *ad calcem*, un détail précis, un décret récent signalé d'un  
mot ; où, d'un coup d'œil, on peut parcourir les définitions  
essentielles, les principes fondamentaux, avec leurs applica-  
tions pratiques immédiates, enfin quelque chose comme les  
*articles*, très succints et très pleins de sens, d'un *Code de théolo-  
gie morale*. A ceux qui ont su leur morale et qui l'oublient,  
*faute de temps*, le recueil des *Asserta* ôtera cette raison ou ce  
prétexte.

## APOSTOLAT DE LA PRIERE

---

Intention générale pour le mois de mai 1909  
approuvée et bénie par Pie X

---

### LA COMMUNION FRÉQUENTE

---

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que se répande, suivant votre désir, l'habitude de la communion quotidienne.

*Résolution apostolique* : Je commencerai le plus souvent et plus pieusement possible.

---

### AUX PRIERES

---

M. l'abbé Piton, décédé à Oka.

Sœur Philomène Descoteaux, religieuse converse, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Louise Lavigneur, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Artabaska, décédée à Artabaska.

Sœur Marie-Patrick, née Mary McCale, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie-Jean-l'Évangéliste, née Thérèse Guay, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Herminie, née Eva Gascon, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

M. Piché, décédé à Joliette.

---